PARCOURS DE SOINS, PRISE EN CHARGE

Le sport sur ordonnance remboursé en région Paca

Avec le soutien de l'ARS Paca, Azur Sport santé lance l'expérimentation nationale « As de Cœur » qui permettra à 1200 personnes de pratiquer des séances d'activité physique thérapeutique sur prescription médicale entièrement remboursées par l'assurance maladie.

Le projet « As du Cœur Multicentrique »

L'objectif de As du Cœur Multicentrique est de favoriser la pratique d'une activité physique autonome, régulière et durable chez des patients sortant de la phase de réadaptation cardiovasculaire en leur proposant de façon expérimentale une nouvelle séquence de soin prise en charge par l'assurance maladie.

Après un bilan médical dès leur entrée en réadaptation cardiaque, les patients pourront bénéficier ce dispositif et suivre un programme d'activité physique adaptée au sein de structures identifiées par l'ARS Paca et les acteurs du territoire : maisons de santé, clubs sportif, structures sanitaire, maisons sport-santé…

5 établissements de Soins de suite et de réadaptation sont concernés en région Paca :

- > L'hôpital privé Clairval - Ramsay à Marseille
- > L'hôpital Léon Bérard à Hyères, dans le Var
- > L'hôpital Privé Arnault Tzanck à Mougins, dans les Alpes-Maritimes
- > L'hôpital privé gériatrique Les Sources à Nice

- > La clinique La Maison Du Mineur à Vence, dans les Alpes-Maritimes.

Pendant 5 mois dans toute France, 1200 patients atteints de maladies cardiovasculaires pris en charge dans ces établissements pourront suivre des séances de sport chaque semaine.

> EN SAVOIR PLUS, CONSULTER LE SITE INTERNET DE L'ARS

Dernière mise à jour le 26 juin 2020

< PRÉCÉDENT TOUTES LES ACTUALITES SUIVANT >